

Modalités et délais d'accès

Formations et bilans de compétences - Des Ailes Consulting

Dernière mise à jour : 27 juillet 2026

Nos formations

Modalités

- En intra-entreprise : formations dispensées à un groupe de stagiaires d'une même entreprise, au sein de leurs locaux ou dans un lieu externe. Possibilité de suivi à distance.
- En individuel : accompagnement sur mesure en fonction des besoins du stagiaire, à distance en visioconférence.

Format

- En distanciel
- En présentiel, dans les locaux de votre entreprise ou dans un espace dédié
- En mixte présentiel / distanciel : une partie des stagiaires suit la formation en présentiel pendant que l'autre suit les cours en distanciel

Financement

Plusieurs modes de financement permettent d'accéder à nos formations, en tant que salarié via votre entreprise ou en tant que particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant). Le détail des dispositifs de financement est disponible sur la page « Financements » de notre site.

Délais d'accès - formation inter-entreprises

Des Ailes Consulting propose des formations sur mesure en fonction de vos besoins et de vos disponibilités. Nous nous engageons à prendre contact avec vous et à établir un premier devis dans les 48h ouvrées suivant la réception de votre demande d'informations.

De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, il est nécessaire de nous faire parvenir le devis signé avec la mention « bon pour accord », ainsi que les documents administratifs requis, dans les meilleurs délais. Si vous sollicitez un financement auprès de votre OPCO ou d'un autre organisme, renseignez-vous en amont sur les délais de traitement propres à ce financeur.

Délais d'accès - formation en format individuel

Après réception de votre demande, Des Ailes Consulting vous proposera des dates sur mesure, en fonction de vos besoins et disponibilités. Comme pour les formations inter-entreprises, la rapidité de vos réponses sur les questions administratives permet d'accélérer le démarrage de la formation.

Notre bilan de compétences

Délai d'accès

Toute demande de bilan de compétences s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant TTC de la prestation ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis par email ou par voie dématérialisée via l'application moncompteformation.gouv.fr.

Après acceptation du devis et signature de la convention, le bilan peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Pour toute question relative au devis ou au démarrage de votre bilan, contactez-nous à liliane@desailesconsulting.world

Quelques cas particuliers de financement

Dispositif AIF et financements France Travail

Les financements étant indépendants de notre contrôle, certains délais peuvent être rallongés selon le temps de traitement des demandes par les plateformes de France Travail. Nous conseillons d'anticiper au maximum avant le démarrage d'une formation ou d'un bilan si la date est déjà fixée : prévoyez au moins 1 mois et demi pour que votre demande soit traitée dans les temps.

Le CPF

L'ensemble des délais de traitement de dossier sont fixés par la plateforme moncompteformation.gouv.fr, qui impose un délai de réflexion de 11 jours ouvrés entre le moment de l'inscription et le début de la formation ou du bilan.

Si vous souhaitez bénéficier d'une de nos prestations finançables par le CPF, nous vous conseillons de nous contacter directement par mail ou par téléphone afin que la prise en charge puisse être rapide. Pour un financement CPF seul, les délais dépendent essentiellement de votre rapidité à finaliser votre inscription.

Une question ?

Si vous avez d'autres questions concernant les modalités ou les délais d'accès à nos formations ou à nos bilans de compétences, n'hésitez pas à nous contacter par mail à liliane@desailesconsulting.world ou par téléphone au +33 6 15 36 35 04.